



HAL
open science

15 ans de recherches sur les transitions socio-écologiques : bilan et propositions

Vivien Blanchet, Celine Berrier-Lucas

► **To cite this version:**

Vivien Blanchet, Celine Berrier-Lucas. 15 ans de recherches sur les transitions socio-écologiques : bilan et propositions. Revue de l'Organisation Responsable, 2021, 16 (2). hal-04135096

HAL Id: hal-04135096

<https://hal.science/hal-04135096>

Submitted on 20 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION

15 ans de recherches sur les transitions socio-écologiques : bilan et propositions

[Vivien Blanchet](#), [Celine Berrier-Lucas](#)

ESKA | « [Revue de l'organisation responsable](#) »

2021/2 Vol. 16 | pages 3 à 11

ISSN 1951-0187

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable-2021-2-page-3.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ESKA.

© ESKA. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

INTRODUCTION

15 ANS DE RECHERCHES SUR LES TRANSITIONS SOCIO-ÉCOLOGIQUES : BILAN ET PROPOSITIONS

Vivien BLANCHET

vivien.blanchet@bsb-education.com

CEREN EA 7477, Burgundy School of Business, Université Bourgogne Franche-Comté, Dijon, France

Celine BERRIER-LUCAS

celine.berrier-lucas@isg.fr

ISG International Business School, Paris, France

RÉSUMÉ

Les Sciences Humaines et Sociales (SHS) portent un intérêt croissant aux enjeux socio-environnementaux. Pourtant, des obstacles institutionnels et disciplinaires freinent le développement d'un champ de recherches dédié à ces thématiques. Cet essai, dès lors, formule un jeu de propositions pour leur permettre de mieux se saisir des transitions socio-écologiques : 1) matérialiser la catégorie "Business & Society" dans les classements, 2) revaloriser les revues relevant de ce domaine, 3) promouvoir des revues spécialisées sur les enjeux socio-environnementaux valorisants 4) les discussions transdisciplinaires et 5) les connaissances de rupture.

Mots-clés : Transition écologique, transdisciplinarité, classement, pilotage de la recherche.

ABSTRACT

Humanities and Social Sciences (SHS) are increasingly interested in socio-environmental issues. However, institutional and discipline-related obstacles impede the development of a field of research dedicated to these issues. This essay, therefore, proposes a set of guidelines to support this development: 1) to create a "Business & Society" category in the academic rankings, 2) to upgrade journals in this field, 3) to promote specialized journals on socio-environmental issues, 4) to foster trans-disciplinary discussions, and 5) to support disruptive knowledge.

Keywords: Ecological Transition, transdisciplinarity, academic rankings, research management.

Une tension traverse les Sciences Humaines et Sociales (SHS). Un consensus grandissant les place au cœur des enjeux de transitions socio-écologiques. Pourtant, des obstacles institutionnels entravent le développement d'un domaine de recherches dédié à leur étude. Les

déclarations d'intention se heurtent ainsi à l'inertie du champ académique, à ses dispositifs d'évaluation et à ses logiques disciplinaires. Éclairer ces tensions ouvre la voie à de nouvelles manières d'appréhender les enjeux socio-environnementaux.

En effet, à l'âge de l'Anthropocène, l'activité humaine transforme son environnement : elle provoque un réchauffement climatique, une montée des eaux, des pollutions, des extinctions d'espèces animales et végétales, etc. Ces bouleversements soulèvent à leur tour une série d'enjeux sociétaux liés à la production et à la distribution de richesses, à la gestion des ressources rares, au gouvernement des populations, au droit des entités (non-)humaines ou aux responsabilités des acteur-trices. Plus que jamais, il importe donc d'explorer les ressorts des activités humaines. Saisir leurs fondements culturels, leurs mécanismes socio-économiques et leurs effets multiples sont la condition *sine qua none* pour engager des transitions socio-écologiques. Plusieurs auteur-es, par exemple, s'efforcent de repenser nos systèmes et nos modes de vie en faisant la généalogie de cette ère géologique (voir Berrier-Lucas, 2021)¹. Par exemple, proposant de substituer au terme *Anthropocène* ceux de *Capitalocène* (Haraway, 2015 & 2016 ; Malm, 2018) ou de *Plantationocène* (Haraway, 2015 ; Tsing, 2015), des auteur-es éclairent les origines politiques et coloniales des bouleversements actuels. Ce positionnement se traduit dans une réorientation des recherches. Aux côtés de disciplines des SHS, traditionnellement sensibles à ces enjeux (histoire, sociologie, géographie, etc.), les sciences de gestion portent une attention grandissante aux problématiques socio-environnementales. Dans son rapport 2021, l'Observatoire de la Transition Environnementale (OTE) de la FNEGE indique ainsi que 76% des écoles de management conduisent des recherches sur le réchauffement climatique, la responsabilité sociale des organisations (RSO), la transition énergétique, la consommation responsable, etc. ; que 34 établissements disposent de structures de recherche dédiées ; et que 2/3 sont parties prenantes d'un programme de recherche international sur le sujet². Tous ces chiffres marquent une progression par rapport à l'année précédente. Jacques Igalens, auteur du rapport, conclut de cette dynamique que « les écoles [de management] deviennent des producteurs et des diffuseurs de connaissances importants dans le domaine de la transition environnementale et de la durabilité » et qu'il « existe un horizon d'attente sur ces sujets ».

Pourtant, des obstacles entravent le développement de recherches spécialisées sur les transitions socio-écologiques. En particulier, un cloisonnement disciplinaire fragilise les débats. Peu d'espaces de discussion (congrès, revues, laboratoires, etc.) organisent les échanges entre les approches méthodologiques et théoriques héritées des différentes traditions de recherche. Il s'ensuit que, bien souvent, les économistes parlent aux économistes, les sociologues aux sociologues, les gestionnaires aux gestionnaires, sans chercher à tirer parti de leurs différences et de leurs complémentarités. Tout au contraire,

le cloisonnement disciplinaire durcit les frontières entre les champs académiques. Un jeu de critiques croisées transforme la discussion en affrontement. Au lieu de débattre, on discrédite les autres disciplines. En fustigeant notamment l'irréalisme de l'économie, l'idéologie de la sociologie ou le pragmatisme de la gestion (voir Mandard, 2021), on sape les conditions d'une délibération constructive. Or, comme a pu le démontrer Bruno Latour (1995 & 1999), les enjeux socio-environnementaux sont des « *objets chevelus* », aux ramifications complexes, dont la compréhension requiert des approches transdisciplinaires.

Pourtant, depuis des décennies, un domaine de recherche s'efforce de rompre avec ce cloisonnement disciplinaire. Comme un symbole de sa fluidité et de la porosité de ses frontières, sa dénomination varie selon les périodes, les régions et les disciplines. D'aucuns parlent du domaine « *Économie & Société* », d'autres du domaine « *Business & Society* » (B&S). Nous retenons ici ce dernier terme par souci de clarté. Parler de B&S présente un quadruple intérêt : *primo*, il met l'accent sur deux sphères importantes de l'activité humaine ; *secundo*, il insiste sur leurs interconnexions ; *tertio*, il ne se réclame d'aucune discipline particulière ; *quarto*, il s'incarne dans des dispositifs matériels tels que des revues éponymes ou des départements, laboratoires et équipes de recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce premier volume du numéro anniversaire de la ROR offre l'occasion d'un travail réflexif. Il s'agit d'interroger la place des recherches en B&S au sein du champ académique, ainsi que le positionnement de la revue par rapport à elles. Ce travail réflexif ne se résume donc pas à un état de l'art couvrant de grandes thématiques du champ pour en identifier les plus porteuses ou résumant les stimulantes contributions des 35 numéros et des 162 articles de la ROR. Ce travail réflexif est d'un autre ordre. Il part du principe qu'une revue scientifique est certes le produit d'un champ académique, mais aussi un agent de sa transformation. Il interroge alors la position de la ROR dans le paysage des SHS et ses leviers d'action pour promouvoir des recherches centrées sur les enjeux socio-environnementaux.

Cet essai, dès lors, développe un jeu de cinq propositions permettant de s'engager dans les transitions socio-écologiques. Au niveau institutionnel, il plaide pour revaloriser les recherches en B&S dans les dispositifs de pilotage de la recherche. En particulier, l'article défend la création d'une catégorie B&S et la revalorisation des revues associées dans le classement FNEGE 2022. Au niveau épistémologique, l'article défend un recentrage des recherches autour des enjeux socio-écologiques grâce à la transdisciplinarité et à la production de connaissance de rupture.

1. <https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable-2021-1-page-3.htm>

2. Pour consulter l'Executive Summary : <https://www.fnege.org/publications/les-publication-de-la-fnege/observatoires/2eme-edition-de-l-observatoire-de-la-transition-environnementale-des-ecoles-de-management>

PROMOUVOIR LES RECHERCHES EN « BUSINESS & SOCIETY »

Le domaine B&S s'intéresse aux relations entre économie et société. Il couvre notamment les thèmes de l'éthique, de la responsabilité sociétale des organisations, de l'économie sociale et solidaire ou encore des régulations du capitalisme. Malgré une riche histoire, il demeure marginalisé au sein des recherches en SHS, particulièrement au sein des sciences économiques et des sciences de gestion. Une des causes tient à son invisibilité dans les dispositifs chargés de piloter la recherche. En particulier, jusqu'à présent, le domaine B&S demeure peu incarné dans les classements des revues scientifiques telles que les listes FNEGE 2019 et CNRS 2020. Cet essai, dès lors, propose d'y revaloriser le domaine B&S et ses revues pour soutenir le développement des recherches sur les transitions socio-écologiques.

Enjeux de listes et de classements

Le pouvoir des listes

En France, les listes FNEGE et CNRS font autorité pour le pilotage et l'évaluation de la recherche en économie et en gestion. Elles opèrent comme des dispositifs de jugement équipant l'évaluation de la qualité des recherches scientifiques (Karpik, 2010). Elles procèdent selon une même logique de catégorisation. D'une part, elles divisent l'économie et la gestion en disciplines distinctes et en thèmes (marketing, tourisme, GRH, etc.). Selon un principe d'exclusivité, une revue ne peut être assimilée qu'à un seul d'entre eux. D'autre part, elles attribuent à chaque revue un niveau de qualité scientifique : le niveau 1 (*a fortiori* 1*) consacre les revues reconnues pour leur excellence académique et leur influence internationale ; le niveau 4, celles respectant les standards d'une revue scientifique, mais ayant un rayonnement national ou étant spécialiste d'une sous-discipline ou d'un sous-thème spécifique ; les niveaux 2 et 3 discriminent les revues entre ces deux bornes.

Sur cette base, les listes FNEGE et CNRS ont explicitement vocation à « orienter les chercheurs vers les revues qui mettront le mieux en valeur leurs travaux » (liste FNEGE 2019 : 4). Elles servent de « base consensuelle pour l'évaluation des laboratoires et des équipes de recherche, comme pour les décisions relatives aux carrières, dans les écoles et à l'université » (*ibid.*). En écoles de commerce, elles participent au calcul de l'avancement, de la rémunération et de la charge de cours des enseignant-es chercheur-es. Des publications dans des revues classées 1 et 2 permettent d'accéder au grade d'*Associate Professor* et de *Full Professor*, de percevoir des primes équivalant à plusieurs mois de salaire et parfois de diminuer la charge d'enseignement au profit des activités de recherche. En

universités, ces listes sont prises en compte pour la qualification aux fonctions de maître-sse de conférences, le recrutement dans un établissement, la soutenance d'une habilitation à diriger des recherches et l'accession à un poste de professeur-e des universités. Enfin, au niveau collectif, les listes FNEGE et CNRS servent de base à la construction de la liste HCERES. Elles participent donc à l'évaluation des équipes de recherche, des laboratoires et des établissements publics et privés ainsi qu'à l'évaluation des projets de recherche régionaux, nationaux (type ANR) et européens.

Il importe de noter que les listes FNEGE et CNRS étendent leur influence au-delà des frontières françaises. Des établissements francophones étrangers, par exemple au Canada et en Belgique, les mobilisent pour l'évaluation des chercheur-es.

Comme d'autres dispositifs de classement prévalant dans l'enseignement supérieur (Sauder & Espeland, 2009), ces listes produisent des effets de pouvoir sur les chercheur-es et sur leurs institutions. En particulier, elles stimulent la concurrence entre les acteurs de la recherche, homogénéisent les productions scientifiques et découragent certaines innovations (Willmott, 2011).

Problèmes d'invisibilité du domaine B&S

Les listes FNEGE et CNRS se heurtent alors à une difficulté. Quoiqu'il y ait un consensus sur l'importance d'étudier les enjeux socio-environnementaux, le champ académique B&S qui s'y rapporte demeure invisible dans les listes participant à l'évaluation et au pilotage de la recherche.

En effet, les listes FNEGE 2019 et CNRS 2020 n'accordent aucune existence autonome au domaine B&S. La liste FNEGE 2019 reconnaît bien des catégories disciplinaires (« marketing », « finance », « gestion des ressources humaines », etc.) et thématiques (« tourisme », « santé » et « méthodes de recherche », etc.), mais aucune n'est dédiée spécifiquement à la RSE, à l'éthique ou à l'écologie. Il en est de même de la liste CNRS 2020. Même si cette dernière reconnaît une catégorie amalgamant « environnement, agriculture, ressources naturelles, énergie », il s'y côtoie des revues sur le vin, sur les ressources maritimes et sur les politiques énergétiques, dont quelques-unes traitent des transitions socio-écologiques et dont une petite poignée relève des sciences de gestion.

Problèmes de classification des revues en B&S

Cette invisibilité du champ B&S cause des problèmes de classification. Certaines classifications paraissent discutables. Plusieurs revues de B&S y sont associées à des disciplines qui reflètent très imparfaitement leur ligne éditoriale ou leur production scientifique. À titre d'exemples, les listes FNEGE 2019 et CNRS 2020 assimilent *Journal of Business Ethics* et *Business*

Ethics Quarterly à des revues de gestion des ressources humaines. Pourtant, leurs articles récents sur la comptabilité environnementale des espèces en voie d'extinction, l'entrepreneuriat social des femmes ou la RSE politique ne relèvent aucunement de cette discipline. La composition du comité éditorial de *Journal of Business Ethics* prouve également que la revue excède le seul domaine de la gestion des ressources humaines. Des éditeurs seniors y sont dédiés aux thèmes de la consommation responsable, du féminisme, de la finance, des politiques publiques, de la philosophie, de la psychologie, de la religion ou encore de la technologie.

Deuxièmement, les listes FNEGE 2019 et CNRS 2020 peuvent être contradictoires entre-elles. En effet, elles rangent parfois une même revue dans deux catégories différentes. Par exemple, la liste FNEGE 2019 classe la revue anglophone *Business and Society* parmi les revues de gestion des ressources humaines, tandis que la liste CNRS 2020 la range avec les revues de management international et de stratégie.

Troisièmement, les listes FNEGE 2019 et CNRS 2020 donnent lieu à des classifications fortement hétérogènes. Plusieurs revues en B&S sont noyées dans des catégories vagues. Tel est le cas de la *ROR* : les deux classements la positionnent parmi les revues généralistes, la plaçant de fait aux côtés de revues comme *Econometrica* ou *Management Science* dont elle ne partage ni les thèmes, ni les méthodes, ni le positionnement épistémologique, ni les communautés. Une pareille hétérogénéité catégorielle rend les revues difficilement comparables, partant difficilement hiérarchisables.

Quatrièmement, les listes FNEGE et CNRS ne prennent pas en compte certaines revues non conformes à leur logique classificatoire. La liste FNEGE 2019 se concentre sur des revues en sciences en gestion. La liste CNRS 2020 est supposée considérer des revues en économie et en gestion, mais délaisse certaines revues de cette discipline, dont *Journal of Cleaner Production* ou *Corporate Social Responsibility and Environmental Management* (toutes les deux de niveau 3 dans la liste FNEGE 2019). En définitive, ces deux listes excluent certaines revues en histoire, en géographie, en sociologie, en science politique ou encore en anthropologie sensibles aux enjeux socio-environnementaux. Sous ce rapport, la liste anglaise ABS 2021 semble mieux prendre en compte les revues du champ B&S en intégrant des revues d'autres SHS, voire positionnées aux frontières des SHS, des sciences de l'environnement et des sciences de l'ingénieur. Sur un plan purement quantitatif, la liste ABS 2021 inclut environ 40 revues du champ B&S, contre 33 dans la liste CNRS 2020 et 12 dans la liste FNEGE 2019.

Problèmes de hiérarchisation des revues en B&S

À ces problèmes de classification s'ajoutent des problèmes de hiérarchisation. Ils sont liés à l'évaluation des revues classées et aux niveaux qui leurs sont institutionnellement reconnus.

Un premier souci découle de l'acte performatif de nommer et, partant, de valoriser certaines (di)visions du monde académique. Les listes FNEGE 2019 et CNRS 2020 tracent une limite nette entre les catégories admises dans la liste et celles qui en sont recalées. Construire des catégories intitulées « Santé », « Secteur public » ou « Tourisme » aux côtés des classes « Marketing », « Finance » et « Logistique » (liste FNEGE) revient à instituer une (di)vision du monde académique qui fait (re)connaître certains thèmes et certaines disciplines comme suffisamment importantes pour être prises en compte dans le pilotage de la recherche et dans l'évaluation des chercheur-es. Invisibiliser la classe B&S revient *a contrario* et *ipso facto* à la rendre nulle et non avenue pour ces enjeux. Les effets de cette première hiérarchisation entre les thèmes et les disciplines se répercutent sur la hiérarchisation entre les revues. Qu'une classe figure ou non dans les listes FNEGE et CNRS influence ainsi le niveau des revues affiliées. Pour preuve, toutes les disciplines objectivées dans la liste CNRS 2020 (« finance et assurance », « Innovation et entrepreneuriat », etc.) comptent entre trois et sept revues d'excellence de niveau 1, à l'exception de la classe généraliste en économie et en gestion qui en compte vingt. En revanche, les disciplines non objectivées dans la liste CNRS 2020 comptent moins de revues d'excellence. Ainsi, *Ecological Economics* est la seule et unique revue de niveau 1 en B&S. Autrement dit, l'invisibilité de la catégorie B&S dévalue l'ensemble du champ, dont les revues sont moins nombreuses et moins valorisées dans les listes.

Un constat similaire peut être fait à propos des revues francophones. La majorité des classes des listes FNEGE 2019 et CNRS 2020 compte au moins une revue francophone de niveau 2. Par exemple, le marketing dispose de *Recherche et Applications en Marketing*, le management stratégique de *M@n@gement*, la gestion des ressources humaines de *La Revue de Gestion des Ressources Humaines*, l'entrepreneuriat de *La Revue de l'Entrepreneuriat*, etc. Comme le soulignent plusieurs observateurs (Berry, 2004c; Chanlat, 2014c; Fridenson, 2009c; Pontille & Tornay, 2010), l'évaluation de ces revues en niveau 2 résulte de luttes pour faire valoir la pertinence et l'importance de la recherche française. À ce propos, la note introductive du classement CNRS 2020 précise que « les revues ne sont catégorisées que dans leur champ jugé principal. Les revues en langue française constituent un cas particulier. De façon structurelle, leur audience et donc leur facteur d'impact sont plus limités que ceux des revues en langue anglaise. [...]. Les critères d'appartenance à telle ou telle catégorie [comprendre : rang 1, 2, 3 ou 4] doivent donc s'entendre comme valant au niveau national pour ces revues ». Dans le même esprit, l'introduction de la liste FNEGE 2019 explique que « le classement s'appuie sur des critères différents pour les revues francophones, handicapées par leur absence de nombreux classements étrangers, et des bases de données servant de fondements aux indices bibliographiques ».

Or, par un effet pervers de construction, le champ B&S n'étant pas reconnu, et ses revues étant rangées dans d'autres catégories, aucune n'a pu bénéficier de ce soutien institutionnel. Ceci explique en partie pourquoi la *ROR* demeure classée au niveau le plus bas, alors même qu'elle est la revue française leader dans ce champ et qu'elle est affiliée à une association scientifique, le RIODD, membre du Collège scientifique de la FNEGE.

Propositions : Légitimer le champ B&S et revaloriser ses revues

Cette analyse semble indiquer que les listes FNEGE 2019 et CNRS 2020 sont susceptibles de brider le développement des recherches en B&S, alors mêmes qu'elles sont jugées souhaitables par un nombre grandissant d'acteur-trices. Toutefois, des initiatives récentes témoignent d'une volonté de revaloriser le domaine B&S et ses revues. Pour construire la liste FNEGE 2022, l'évaluation des revues françaises et francophones intègre ainsi des critères liés à la transdisciplinarité et à l'impact sociétal des recherches. Ce dernier est mesuré notamment par « *la part d'articles publiés traitant à titre principal d'un sujet relatif aux 17 objectifs de développement durable des Nations-Unies* »³.

En écho à ces initiatives, la *ROR* formule deux propositions pour développer le champ B&S : construire une catégorie Business & Society ; revaloriser les revues qui s'y rattachent. Sans sombrer dans un fétichisme des classements (Willmott, 2011), ces deux propositions consistent à faire un usage stratégique des dispositifs de pilotage de la recherche pour contribuer aux enjeux des transitions socio-écologiques.

Proposition 1 : Construire une catégorie « Business & Society » dans la liste FNEGE 2022

De concert avec une communauté composée de multiples acteurs, dont le RIODD, la *ROR* plaide pour l'inscription d'une catégorie Business & Society dans le futur classement FNEGE 2022. Celle-ci trouverait une place légitime aux côtés des disciplines classiques des sciences de gestion (marketing, management stratégique, gestion des ressources humaines, entrepreneuriat, finance, etc.). En compilant les classements FNEGE 2019, CNRS 2020 et ABS 2021, au moins 55 revues sont susceptibles de relever du champ B&S, dont *Journal of Business Ethics*, *Business and Society*, *Business Ethics Quarterly*, *Ecological Economics*, *Business Strategy and the Environment*, *Journal of Cleaner Production*, *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal*, *Gender Work and Organizations* sans oublier la *Revue de l'Organisation Responsable*.

Proposition 2 : Revaloriser les revues B&S dans la liste FNEGE 2022

Soutenue par une communauté pluridisciplinaire et par le RIODD, la *ROR* a adressé une demande de revalorisation dans le classement FNEGE 2022. Cette requête repose sur quatre arguments forts.

Premièrement, la *ROR* est la principale revue scientifique française classée dans la liste FNEGE dédiée entièrement aux transitions socio-écologiques. Créée en 2006, elle a publié 35 numéros et 162 articles de recherche. Cette activité de publication s'intensifie ces dernières années : la revue publiait historiquement deux numéros annuels, elle en publiera le double en 2021.

Deuxièmement, la *ROR* s'inscrit dans une logique d'excellence scientifique. Elle recourt à un processus exigeant et transparent d'évaluation en double aveugle par les pairs. Pour preuve, le taux de *desk reject* (DR) (hors numéros spéciaux) s'élève à 60% entre 2018 et 2021. Les numéros spéciaux font aussi l'objet d'une évaluation par les pairs au niveau de la revue. À titre d'exemple, le numéro « *Décoloniser la RSE* » (2021-4) a un taux d'acceptation de 50%.

Troisièmement, la *ROR* mène depuis plusieurs années des projets stratégiques pour renforcer son influence. Au niveau éditorial, de nouvelles rubriques visent à développer les liens entre recherche, enseignement et pratiques (grand entretien, recension d'ouvrage, innovations pédagogiques, travail de terrain, études de cas, etc.). Au niveau de l'internationalisation, la *ROR* réactualise régulièrement son comité éditorial afin d'accentuer son ouverture internationale. 27% des membres travaillent dans des institutions étrangères (Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Canada, Tunisie, Maroc, Cameroun, etc.). Parallèlement, la revue poursuit également sa stratégie de publication en anglais. Au niveau de son impact, la *ROR* renforce son référencement dans les index (Scopus, Clarivate, etc.) et ambitionne d'intégrer la prochaine liste ABS.

Quatrièmement, une revalorisation de la *ROR* permettrait de promouvoir les revues françaises dans les thématiques stratégiques en sciences de gestion (comme c'est le cas dans le domaine de la stratégie, du marketing, de l'entrepreneuriat, du management international, de la gestion des ressources humaines, de la finance, de la comptabilité, des systèmes d'information, etc.).

En définitive, cette demande de revalorisation de la *ROR* dans le classement FNEGE 2022 vise à faire reconnaître une situation qui existe déjà de fait, à savoir que le champ B&S est central au sein des sciences de gestion et que la *ROR* en est la revue française leader dans le domaine.

3. <https://www.fnege.org/publications/classement-des-revues/classement-2022>

PROMOUVOIR LES RECHERCHES SUR LES TRANSITIONS SOCIO-ÉCOLOGIQUES

Dans le premier temps, cet essai a dressé le constat d'une marginalisation des recherches en B&S dans les dispositifs de pilotage de la recherche. Ceci le conduit, à présent, à défendre le développement de revues spécialisées capables de susciter des échanges transdisciplinaires et de produire des connaissances de rupture. En effet, quoique les recherches en B&S n'aient jamais été aussi prégnantes, beaucoup s'inscrivent dans des approches héritées du passé, qui peinent à saisir les enjeux contemporains et à ouvrir de nouveaux futurs socio-écologiques. Or, comme toute transition suppose une rupture, il est en la matière peu pertinent de faire du neuf avec du vieux.

Enjeux des revues disciplinaires en SHS

Une marginalisation des recherches en B&S

Dans l'entretien inaugurant ce numéro anniversaire, Jacques Igalens évoque un temps, pas si lointain, où les questions d'écologie et de RSE soulevaient plus de sarcasmes que d'intérêts. Sans doute la situation a-t-elle changé. Pour preuve, la plupart des revues françaises en SHS ont publié des numéros spéciaux sur ces thématiques. Sans prétendre à l'exhaustivité, des numéros spéciaux « *Marketing et éthique* » (2017), « *Marketing social* » (2015) et « *Marketing et développement durable* » (2014) ont paru dans *Recherche et Applications en Marketing* ; un numéro spécial « *Gestion des entreprises sociales et solidaires* » (2015) dans la *Revue Française de Gestion* ; un numéro spécial « *Contrôle de gestion dans les organisations sociales* » (2020) dans *Finance Contrôle Stratégie*, ou encore un numéro spécial « *L'entreprise comme acteur politique* » (2021) dans *Entreprises et Histoire*. D'autres exemples pourraient être cités en entrepreneuriat, en gestion des ressources humaines ou encore en logistique, ainsi qu'en économie et en sociologie. Il n'en demeure pas moins que, par définition, ces numéros spéciaux demeurent l'exception, et non la règle. Il en est pareillement des numéros variés des revues généralistes, dont seulement une partie des publications sont dédiées aux transitions socio-écologiques. Les revues disciplinaires n'ont ainsi pas pour objectif prioritaire de développer des recherches sur les transitions socio-écologiques. Lorsqu'elles y contribuent, c'est principalement au prisme de leurs enjeux disciplinaires.

Cette marginalité transparait dans plusieurs synthèses des contributions des revues francophones en sciences de gestion. Par exemple, l'article de Soulez et Guillot-Soulez (2006) analysent les publications au cours des vingt premières années d'existence de la revue *Recherche et Applications en Marketing* : il ne fait pas particulièrement

état de publications dédiées aux enjeux socio-environnementaux au cours de la période 1986-2006. Ce constat d'une marginalisation vaut pour le marketing comme pour d'autres disciplines des sciences de gestion. L'article de Renaud et Maucuer (2018) analyse les publications de *M@n@gement* sur la période 1998 à 2018. Leur étude relie seulement trois des dix-huit clusters identifiés aux enjeux socio-environnementaux : ceux-ci représentent 11 articles sur 229, soit environ 5% des publications. Cette marginalisation des recherches sur les enjeux socio-environnementaux ne se limite pas seulement aux publications antérieures. Ainsi, l'étude bibliométrique de Walsh et Taupin (2018) sur les articles parus dans la *Revue Française de Gestion* montre que le poids du cluster nommé « *Entreprise et Société* » demeure stable entre 2002 et 2017 : il représente entre 10 et 12 articles sur 60 articles pris en référence pour chaque mandat éditorial ; notons néanmoins qu'un cluster étiqueté « *Approches critiques* » émerge sur la période 2014-2017. Il est probable que les méthodes scientométriques utilisées sous-évaluent le poids des articles dédiés aux enjeux socio-environnementaux. En effet, elles ont tendance à catégoriser les articles au prisme de catégories disciplinaires dont la RSE et le développement durable, l'écologie et l'éthique ne font pas partie. Cette minimisation peut se retrouver également dans les éditoriaux des revues disciplinaires. Par exemple, l'éditorial publié à l'occasion du vingtième anniversaire de *Comptabilité – Contrôle – Audit* dresse le bilan des publications dans la revue (Berland *et al.*, 2016) à l'aune d'une grille basée sur ses trois disciplines. Par un effet de construction, les enjeux socio-environnementaux passent donc au second plan alors même que la revue a publié plusieurs textes de références sur le sujet – à commencer par le troisième article le plus cité de toute la revue intitulé « *Responsable, mais pas comptable : analyse de la normalisation des rapports environnementaux et sociaux* » (Quairel, 2004).

Une limitation des finalités des recherches en B&S

Il n'est évidemment ni surprenant ni illégitime qu'une revue évalue ses contributions à l'aune de son prisme disciplinaire. Toutefois, il importe de noter les effets de cadrage induits par ce tropisme disciplinaire. Du fait que la publication scientifique oblige à engager le dialogue avec les auteur-es du champ et les travaux publiés dans la revue ciblée (Laroche, 2020), les auteur-es sont conduit-es à formater leurs articles de sorte à privilégier les problématiques, théories, méthodes et terrains susceptibles de contribuer à des débats disciplinaires (sur le marketing, la comptabilité, la stratégie, etc.) plutôt que liés à la transition socio-écologique. Par conséquent, ils et elles sont poussé-es à réduire les enjeux socio-environnementaux à des éléments d'arrière-plan. Disons ainsi, en schématisant, qu'ils et elles sont amené-es à développer les questions disciplinaires en introduction, en revue de littérature et en discussion, mais à reléguer

les questions socio-environnementales en éléments de contexte empirique. Concrètement, les auteur·es sont incité·es à contribuer, par exemple, aux théories sur les *business models*, sur la communication financière ou sur le comportement des consommateurs plutôt qu'aux enjeux des transitions socio-écologiques comme objet *sui generis*.

Ce tropisme peut influencer les finalités de la recherche valorisées par une revue ou une association disciplinaire. L'étude scientométrique de Parguel *et al.* (2018) montre ainsi que l'immense majorité des 297 communications présentées au Congrès de l'Association Française de Marketing (AFM) en 1988, 1999, 2010 et 2015 poursuivent des « *finalités liées à l'efficacité gestionnaire* » au travers des thèmes de la promotion des ventes, de la fidélisation, de la stratégie de marque, etc. Dans le même temps, leur étude montre que seules 14% des communications poursuivent des finalités sociétales. Celles-ci portent notamment sur des problématiques de santé publique (tabac, obésité, etc.), de consommation responsable (étiquetage environnementale, etc.) ou de marketing responsable (représentation du corps dans les publicités, etc.). Elles sont néanmoins relativement plus nombreuses dans le congrès de l'AFM 2015 sans pour autant dépasser les 18%.

La centralité de ces implications managériales participe à une mise en forme du monde social. D'un côté, elles *attachent* les chercheur·es à certaines entités dont ils et elles se font les porte-paroles. De l'autre, elles les *détachent* d'autres entités reléguées au second plan, rendues muettes et invisibles. En définitive, les chercheur·es prennent parti sur les entités qui composent le monde et avec lesquels il faut apprendre à composer (Callon, 1999). Poursuivre des finalités managériales, c'est ainsi (faire) reconnaître certains enjeux plutôt que d'autres. C'est représenter (dans tous les sens du terme) certaines entités (les managers, les entreprises, les dispositifs de marché, etc.) plutôt que d'autres entités. Et, bien souvent alors, c'est reléguer dans l'ombre et dans le silence les mandants pourtant les plus concernés par les enjeux socio-environnementaux.

Propositions : recentrage, transdisciplinarité, rupture

Face à ces problèmes, la *ROR* formule trois propositions : *primo*, promouvoir une recherche centrée sur les transitions socio-écologiques ; *secundo*, favoriser la transdisciplinarité ; *tertio*, produire des connaissances de rupture.

Proposition 3 : Recentrer les recherches sur les transitions socio-écologiques

La *ROR* défend la création d'espaces de discussion dédiés aux recherches sur les enjeux socio-environnementaux. Plusieurs réseaux de chercheur·es existent déjà sur le sujet. Le RIODD, l'ADERSE ou FAIRNESS, par exemple, fédèrent des spécialistes de plusieurs disciplines autour de thématiques comme le développement durable, la responsabilité sociétale des organisations et le commerce équitable. Dans cette même optique, la ligne éditoriale de la *ROR* n'est pas tournée vers une discipline, mais définie autour de problèmes sociétaux tels que la pollution et la pauvreté, l'urgence climatique et l'exclusion, l'éthique et les droits humains, ainsi que les formes de pouvoir traversant les échanges, la consommation et le capitalisme. En quinze années d'existence, la revue a établi son leadership sur leurs enjeux socio-environnementaux. Tous les articles publiés dans la *ROR* contribuent ainsi aux objectifs de développement durable des Nations-Unies (tableau 1).

Les contributions à ces objectifs de développement durable s'incarnent dans plusieurs numéros spéciaux de la *ROR*. Certains problématisent les enjeux socio-environnementaux au sein de disciplines, telles que la théorie des organisations (2007-2) et le marketing (2020-2). D'autres analysent de grands enjeux sociétaux, tels que la régulation des multinationales (2013-2), la flexibilisation du travail (2016-1), l'alimentation (2018-1) et prochainement le commerce équitable (appel en cours, parution prévue en 2022). Enfin, plusieurs numéros spéciaux renouvellent nos cadres de pensée en mobilisant

Tableau 1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable des articles publiés dans la *ROR* entre 2017 et 2021

Objectifs de développement durable	N	%
ODD 2 «Faim Zero»	7	13%
ODD 8. «Travail décent et croissance économique»	23	41%
ODD 9. «Industrie, innovation, infrastructure»	2	7%
ODD 11. «Villes et communautés durables»	4	25%
ODD 12. «Consommation et production responsable»	14	5%
ODD 13. «Lutte contre changement climatique»	3	5%
ODD 16. «Paix, justice et institutions efficaces»	3	5%
Total	56	100%

des théories critiques (2010-1), la notion de communs (2012-2) ou les approches post/décoloniales (2021-4). Ce recentrage des recherches en SHS autour des questions de transitions socio-écologiques conduit à questionner le rôle et le statut des acteurs économiques. Dans ce numéro spécial, l'article de Dhaouadi éclaire ainsi les enchevêtrements entre responsabilité sociale des entreprises et stratégies politiques des entreprises. Il aide à cerner pourquoi et comment ces acteurs privés interviennent de manière croissante dans des sphères autrefois dévolues aux activités des états-nations. L'article de Favereau étend cette analyse en présentant l'entreprise comme un « sujet politique » au double sens du terme, c'est-à-dire à la fois comme une question politique et comme un agent politique. Il en discute les tensions dans le cas concret de la Loi Pacte, œuvrant ainsi à un rapprochement entre sciences économiques et sciences juridiques.

Proposition 4 : Renforcer la transdisciplinarité en SHS

Ce recentrage sur les enjeux socio-environnementaux renforce la diversité des recherches en SHS. La ROR, en effet, défend la complémentarité entre les revues. Dans son entretien, Jacques Igalens explique ainsi avoir fondé la revue en partant du constat qu'il « existait déjà, en France, des revues de qualité dans chacune des disciplines de sciences sociales et qu'elles acceptaient, pour certaines, des articles relatifs à la RSE ou au développement durable, mais sous un angle disciplinaire ». Son ambition, ajoutait-il, était de « nous enrichir mutuellement des disciplines qui n'étaient pas les nôtres ». Et de préciser aussitôt : « la création de la ROR a été très bien reçue par l'ensemble des revues existantes justement car elle était perçue comme complémentaire et non comme une concurrente. Je trouve d'ailleurs que, si on se compare aux Anglo-saxons, nous manquons encore de revues scientifiques transversales ». Il est d'ailleurs notable que plusieurs éditeurs de la ROR aient également assumé des responsabilités dans d'autres revues telles que *Gérer et Comprendre*, *Comptabilité – Contrôle – Audit*, *Revue de Gestion des Ressources Humaines* ou encore *Journal of Energy History / Revue d'histoire de l'énergie*.

La transdisciplinarité n'est pas une pratique aisée. Plusieurs approches peuvent cependant nous y aider. D'abord, ouvrir la gouvernance d'une revue. À l'image du RIODD, impliquer des chercheur-es de différentes disciplines des SHS dans ses organes de pilotage est un premier pas essentiel. Par exemple, le comité éditorial de la ROR est composé de gestionnaires (C. Berrier-Lucas, V. Blanchet et J.-M. Courrent), sociologue (E. Penalva-Icher), économiste (C. Séhier) et juriste (K. Martin-Chenut).

Ensuite, traduire cette transdisciplinarité dans les articles publiés. Par exemple, les deux volumes anniversaires de la ROR rassemblent huit contributions en sciences de gestion (incluant des articles en marketing, stratégie, comptabilité, théorie des organisations, innovation,

etc.), deux contributions en économie, une contribution en sociologie et une contribution en droit. Leur point commun ne relève pas tant de leur appartenance à une même discipline qu'à l'étude des transitions socio-écologiques comme phénomène *sui generis*.

Puis, encourager l'hybridation disciplinaire. Promouvoir l'enchevêtrement des enjeux socio-environnementaux nécessite de mettre en dialogue plusieurs territoires disciplinaires et d'en franchir les prétendues frontières. Tel est le cas des articles du numéro anniversaire. Celui de Friser, par exemple, éclaire les recherches sur la responsabilité sociale de l'entreprise à l'aune de la sociologie des controverses. Celui de Barraud de Lagérie discute la littérature en responsabilité sociale des organisations à l'aune des évolutions juridiques liées au devoir de vigilance. Celui de Demonstant, Hatchuel, Levillain et Segrestin combine des recherches en gestion (sur la gouvernance), en économie (sur le principe pollueur/payeur) et en droit (sur les règles des avaries communes). Enfin, organiser un processus éditorial lui-même transdisciplinaire. Prenant la forme d'une *disputatio*, l'évaluation par les pairs est propice à la fertilisation croisée. La ROR cherche à en tirer parti en mobilisant des évaluateurs et des évaluatrices issues de différentes disciplines des SHS.

Proposition 5 : Produire des connaissances de rupture

La ROR défend une approche *critique* des enjeux socio-environnementaux. Elle associe à ce terme plusieurs principes tirés de l'étymologie du mot. En premier lieu, il s'agit de renouer avec l'étymologie du mot *critique* qui le rapproche du mot *crise*. Est ainsi *critique* ce qui est relatif à une *crise*. Ce principe s'enracine dans le constat d'une urgence écologique (liée aux changements climatiques, à la pollution, à la pénurie de ressources, etc.), d'une urgence sanitaire (liée aux pandémies, etc.) et d'une urgence sociale (liée aux multiples formes de misères). La ROR encourage les recherches explorant en quoi ces enjeux socio-environnementaux bouleversent nos manières d'être, d'avoir, de travailler, d'échanger, d'interagir et de penser. Dans ce numéro anniversaire, l'article de Sobczack éclaire les transformations induites par l'ubérisation de l'économie, notamment en termes d'emploi et de droit du travail.

En second lieu, il s'agit de renouer avec le sens antique du terme critique associé à l'art de discerner afin de percevoir certains phénomènes avec une acuité nouvelle. La revue cherche ainsi à rendre visibles certains acteurs comme les mouvements sociaux ou les personnes vulnérables (un cahier spécial sur le sujet paraîtra dans le numéro 2022-1), et plus généralement l'infinie variété des entités peuplant notre monde qui, n'étant pas forcément humains, n'ont pas toujours voix au chapitre. Dans ce numéro anniversaire, l'article de Feger et ses collègues relève ce défi en analysant les outils comptables et d'informations engagés dans la préservation des espèces

animales en disparition. L'étude porte ainsi sur le développement d'un outil d'alerte contre la déforestation contribuant à une stratégie de protection d'habitats d'Orang Outans à Bornéo.

En troisième lieu, il s'agit de défendre des réflexions capables de remettre en cause et de renouveler des connaissances tenues pour acquises, allant de soi ou sédimentées sous la forme du *business as usual*. Plusieurs articles de ce numéro anniversaire s'inscrivent dans cette tradition de réflexions critiques sur les enjeux socio-environnementaux. Celui de Touboul et McCarthy, par exemple, déconstruit le discours dominant érigeant la technologie en panacée des problèmes écologiques touchant les systèmes agro-alimentaires. Plutôt que de célébrer ses vertus salvatrices, les autrices esquissent les prémisses d'un nouvel imaginaire écologique susceptible de repolitisser, recontextualiser et redistribuer les relations entre acteurs humains et non humains. Celui de Missem mobilise l'approche historique afin de retracer les racines des concepts économiques de capital naturel et de services écosystémiques. Son ambitieuse exploration permet à l'auteur de dévoiler les riches échanges entre l'économie et l'écologie. Enfin, l'article de Parguel et Johnson pose à nouveau frais la question du greenwashing. Il soutient ainsi que, sous couvert de trier le bon grain de l'ivraie en matière de publicité, les critiques de greenwashing légitiment souvent l'idée qu'il puisse exister une publicité neutre capable de conduire les consommateurs à prendre des décisions éclairées en matière d'impacts écologiques. L'article conclue en reliant cette illusion à l'émergence d'une gouvernamentalité néolibérale.

C'est en articulant ces trois acceptations du terme critique – crise, discernement et renouvellement – que l'on pourra collectivement produire des connaissances de rupture alimentant les transitions-socio-écologiques. L'article de Steux et Aggeri ouvre ainsi des perspectives prometteuses pour s'y engager. Déconstruisant les cadrages cognitifs des recherches sur l'écoconception, il laisse entrevoir de nouvelles potentialités de développement, en particulier dans le domaine de l'économie circulaire.

BIBLIOGRAPHIE

Berland, N., Deville, A., Piot, C., & Capkun, V. 2016. 20 ans de publications en cca... et des projets pour encore 20 ans ! *Comptabilité, Contrôle, Audit*, 22 (1): 7-29.

Berrier-Lucas, C. 2021. Suspension : Lorsque la syndémie enchevêtre covid-19, recherche et urgence climatique. *Revue de l'organisation responsable*, 16 (1): 3-7.

Berry, M. 2004. Classement des revues : Le cnrs va-t-il perdre son âme ? Lettre ouverte au cnrs. *Le Monde*, 31 mars 2004.

Callon, M. 1999. Ni intellectuel engagé, ni intellectuel délogé : La double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du Travail*, 41 (1): 65-78.

Chanlat, J.-F. 2014. Langue et pensée dans le champ de la recherche en gestion : Constats et enjeux et atouts de la langue française. *Gérer et comprendre*, 115: 4-17.

Fridenson, P. 2009. La multiplication des classements de revues de sciences sociales *Le Mouvement Social*, 226 (1): 5-14.

Haraway, D. 2015. Anthropocene, Capitalocene, Plantationocene, Chthulucene: Making Kin. *Environmental Humanities*, 6: 159-165.

Haraway, D. J. 2016. *Staying with the trouble: Making kin in the Chthulucene*. Durham: Duke University Press.

Karpik, L. 2010. *Valuing the unique: The economics of singularities*. Princeton: Princeton University Press.

Laroche, H. 2020. Il était une fois imrad – l'article scientifique (2). *Le Libellio d'Aegis*, 16 (1): 7-20.

Latour, B. 1995. Note sur certains objets chevelus. *Nouvelle Revue d'ethnopsychiatrie*, 27: 21-36.

Latour, B. 1999. *Politiques de la nature*. Paris: Éditions La Découverte.

Malm, A. 2018. *L'anthropocène contre l'histoire: Le réchauffement climatique à l'ère du capital*. Paris: La Fabrique.

Mandard, M. 2021. Ce que l'on reproche aux sciences de gestion. Une synthèse des critiques adressées à notre discipline. *Revue Française de Gestion*, 295: 83-103.

Parguel, B., Monnot, É., Reniou, F. & Benoit-Moreau, F. 2018. Les finalités sociétales dans la recherche francophone en marketing. *Revue Française de Gestion*, 7: 11-31.

Pontille, D. & Torny, D. 2010. Revues qui comptent, revues qu'on compte : Produire des classements en économie et gestion. *Revue de la régulation*, 8 (2): [En ligne] <http://regulation.revues.org/index8881.html> (consulté le 9 décembre 2021).

Quairel, F. 2004. Responsable, mais pas comptable. *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 10 (1): 7-36.

Renaud, A. & Maucuer, R. 2018. 20 years of academic publishing in *M@n@gement*: A bibliometric analysis. *M@n@gement*, 21 (4): 1186-1212.

Sauder, M. & Espeland, W. N. 2009. The discipline of rankings: Tight coupling and organizational change. *American Sociological Review*, 71 (1): 63-82.

Soulez, S. & Guillot-Soulez, C. 2006. Vingt ans de recherche et applications en marketing. *Recherche et Applications en Marketing*, 21 (4): 5-24.

Tsing, A. L. 2015. *The mushroom at the end of the world: On the possibility of life in capitalist ruins*. Princeton: Princeton University Press.

Walsh, I. & Taupin, B. 2018. Une analyse bibliométrique de la recherche en gestion-la rfg de 2002 à 2017. *Revue Française de Gestion*, 44: 17-46.

Willmott, H. 2011. Journal list fetishism and the perversion of scholarship: Reactivity and the abs list. *Organization*, 18 (4): 429-442.